

# Les 3 connaissances essentielles sur les droits de l'enfant

## 1. Un droit de l'enfant, c'est quoi ?

- Un droit est un besoin essentiel** pour la survie et le développement de l'enfant
- Un besoin **n'est pas une envie** (manger est un besoin, des bonbons sont une envie)
- Les 5 caractéristiques d'un droit : **inhérent, inconditionnel, inaliénable, indivisible et universel**

**D** = Dès ta naissance, tu as déjà tes droits (inhérents)

**R** = Rien à faire, pas besoin de les mériter (inconditionnels)

**O** = On ne peut pas les perdre (inaliénables)

**I** = Inséparables, tous les droits sont liés (indivisibles)

**T** = Tous les enfants ont les mêmes droits (universels)

# Les 3 connaissances essentielles sur les droits de l'enfant

## 2. La CIDE est LE traité de référence

- La Convention internationale des droits de l'enfant est un accord **signé par presque tous les pays du monde**
- La France a ratifié la CIDE c'est à dire qu'elle doit **l'inscrire dans sa loi** et l'appliquer sur l'ensemble de son territoire
- Les 4 principes fondamentaux de la CIDE :
  1. **Non-discrimination** : tous les enfants sont égaux
  2. **Intérêt supérieur de l'enfant** : les décisions doivent être prises dans ton intérêt
  3. **Droit à la vie, à la survie et au développement** : grandir en bonne santé
  4. **Droit d'être entendu** : ton avis compte

## 3. Qui agit pour protéger les droits de l'enfant ?

- Les enfants = **titulaires de droits** (tu as des droits)
- Les personnes travaillant pour l'État = **détenteurs de devoirs** (ils doivent protéger tes droits)